



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DE SÉLECTION
BOURSES D'ENCOURAGEMENT TSHAKAPESH
« LÉONARD PAUL » ET « DOMAINES DE L'ENSEIGNEMENT »

BUT DU PROGRAMME

ENCOURAGER LA POURSUITE DES ÉTUDES POST-SECONDAIRE (COLLÉGIAL/UNIVERSITAIRE)
ET SOULIGNER LA PERFORMANCE ET LA PERSÉVÉRANCE DES ÉTUDIANTS INNUS,
MEMBRES DE TSHAKAPESH DURANT LEURS ÉTUDES.

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DE SÉLECTION UTILISÉS POUR DÉTERMINER LE CHOIX DES BOURSIERS SONT LES SUIVANTS :

BOURSES « LÉONARD PAUL » - 2 CATÉGORIES

ADMISSIBILITÉ – POURSUITE (EN COURS D'ÉTUDES) :

L'étudiant doit soumettre sa candidature, accompagnée de son dernier relevé de notes et des autres documents exigés. (Voir critères plus bas)

1^{ÈRE} CATÉGORIE – « LÉONARD PAUL » POURSUITE	
COLLÉGIAL	UNIVERSITAIRE
AEC – Attestation d'études collégiales	1 ^{er} cycle - BAC
DEC – Diplôme d'études collégiales	

L'étudiant à temps plein, qui entreprend un certificat universitaire peut déposer sa candidature pour une bourse d'encouragement dans la section « Poursuite ».

Lors de la demande, le candidat doit :

- Être étudiant à temps plein dans un programme collégial ou universitaire
- Avoir complété avec succès les 2 dernières sessions (avec au moins 75 % des cours réussis)
- Être inscrit dans une communauté membre de Tshakapesh
- Avoir postulé à une seule des 2 bourses de Tshakapesh
- Fournir les documents suivants :
 - Formulaire d'inscription (disponible sur le site Internet : www.tshakapesh.ca)
 - Dernier relevé de notes
 - Preuve de statut indien

ADMISSIBILITÉ – FINISSANT :

L'étudiant finissant doit soumettre sa candidature, accompagnée de son diplôme et des autres documents exigés. (Voir critères plus bas)

2^E CATÉGORIE – « LÉONARD PAUL » - FINISSANT	
COLLÉGIAL	UNIVERSITAIRE
AEC – Attestation d'études collégiales	1 ^{er} cycle - BAC
DEC – Diplôme d'études collégiales	2 ^e cycle - Maîtrise
	3 ^e cycle - Doctorat

Lors de la demande, le candidat doit :

- Être inscrit dans une communauté membre de Tshakapesh
- Avoir postulé à une seule des 2 bourses de Tshakapesh
- Avoir terminé son programme dans l'année en cours de la demande
- Fournir les documents suivants :
 - Formulaire d'inscription (disponible sur le site Internet : www.tshakapesh.ca)
 - Diplôme avec sceau de l'établissement d'enseignement
 - Preuve de statut indien

INADMISSIBLE :

- L'étudiant qui dépose sa candidature après la date limite fixée
- L'étudiant inscrit à des séminaires, ateliers de formation, stage ou tout autre programme d'études à temps partiel ou de perfectionnement dans le cadre de son travail
- L'étudiant qui étudie à l'étranger

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DE LA CANDIDATURE :

- L'étudiant doit soumettre sa candidature au plus tard la deuxième semaine du mois de juin de chaque année, au bureau de Tshakapesh
- Le formulaire d'inscription doit être complété en entier
- Les renseignements fournis doivent être à jour
- La demande doit être transmise par la poste, par courrier électronique ou remise en main propre à la réception de Tshakapesh avant la limite, le cachet de la poste faisant foi. **AUCUNE EXCEPTION NE SERA ACCORDÉE. Les candidatures envoyées après cette date ne seront ni examinées ni retournées**

PRÉ-SÉLECTION :

La coordonnatrice des programmes en éducation de Tshakapesh vérifiera si le dossier de l'étudiant est complet. Dans le cas contraire, enverra un seul courrier électronique pour demander les documents manquants. AUCUN AUTRE RAPPEL NE SERA FAIT À L'ÉTUDIANT. Le dossier du candidat devra être complet avant la rencontre du comité de sélection.

SÉLECTION :

- L'analyse des demandes sera effectuée à la dernière semaine de juin par le Comité de sélection
- Le Comité de sélection se réserve le droit de vérifier avec l'établissement scolaire les documents présentés
- Le résultat de l'analyse des demandes sera transmis au candidat par courrier électronique ou par la poste
- **TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉE**

Montants des bourses :

BOURSE « LÉONARD PAUL »			
CATÉGORIE : POURSUITE			
COLLÉGIAL		UNIVERSITAIRE	
AEC – Attestation d'études collégiales	200 \$	1 ^{er} cycle - BAC	300 \$
DEC – Diplôme d'études collégiales	250 \$		
CATÉGORIE : FINISSANT			
COLLÉGIAL		UNIVERSITAIRE	
AEC – Attestation d'études collégiales	250 \$	1 ^{er} cycle - BAC	400 \$
DEC – Diplôme d'études collégiales	350 \$	2 ^e cycle - Maîtrise	450 \$
		3 ^e cycle - Doctorat	500 \$

BOURSES « DOMAINES DE L'ENSEIGNEMENT

ADMISSIBILITÉ – POURSUITE (EN COURS D'ÉTUDES) :

L'étudiant inscrit dans un programme du baccalauréat en enseignement peut soumettre sa candidature, accompagnée de son dernier relevé de notes et des autres documents exigés. (Voir critères plus bas)

CATÉGORIE UNIVERSITAIRE	MONTANT DE LA BOURSE
30 crédits	300 \$
60 crédits	300 \$
90 crédits	300 \$
Finissant (Diplôme obligatoire)	400 \$

Lors de la demande, le candidat doit :

- Être étudiant à temps plein dans un programme du baccalauréat
- Être inscrit dans une communauté membre de Tshakapesh
- Avoir postulé à une seule des 2 bourses de Tshakapesh
- Fournir les documents suivants :
 - Formulaire d'inscription (disponible sur le site Internet : www.tshakapesh.ca)
 - Dernier relevé de notes avec mention des crédits obtenus
 - Diplôme avec sceau de l'établissement d'enseignement (pour finissant)
 - Preuve de statut indien

Note : L'étudiant qui n'atteint pas le nombre de crédit requis ne pourra pas s'inscrire à la bourse « Léonard Paul ».

Formulaire disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.tshakapesh.ca

INSTITUT TSHAKAPESH – SECTEUR DE L'ÉDUCATION
1 034 rue Brochu, Uashat (Québec) G4R 2Z1
Téléphone : 418-968-4424
Ligne sans frais : 1-800-391-4424
Télécopieur : 418-968-1841
Courrier électronique : reception@tshakapesh.ca